

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat des lieux en matière d'adaptation aux changements climatiques

Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a franchi une étape importante en vue de l'établissement d'une feuille de route sur le climat. Il vient de dresser un vaste état des lieux des enjeux d'adaptation aux changements climatiques auxquels sera confronté le territoire vaudois. Cette démarche a permis d'identifier les mesures sectorielles nécessaires pour répondre à ces enjeux. Elle a également mis en lumière les domaines d'activités pour lesquelles des synergies ou des conflits se dessinent.

La législation fédérale en matière climatique a pour but, d'une part, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et, d'autre part, de coordonner les mesures visant à éviter et à maîtriser les dommages causés par les changements climatiques. En matière d'adaptation aux changements climatiques, il revient aux cantons de rendre compte à la Confédération des mesures qu'ils mettent en oeuvre.

Dans ce contexte, le DTE a initié les démarches en vue d'établir une feuille de route cantonale sur le thème du climat. Ce document doit notamment contenir un important volet dédié à l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle du territoire vaudois, sur lequel on retrouve cinq des six typologies climatiques recensées en Suisse. C'est dans ce cadre qu'a été réalisé un état des lieux qui a permis d'identifier, parmi neuf domaines d'impact (gestion des eaux, dangers naturels, forêt, développement territorial, énergie, biodiversité, agriculture, santé et tourisme), les 85 enjeux auxquels le canton va devoir faire face dans les années à venir.

Une analyse systématique a permis d'identifier dix de ces enjeux comme prioritaires, à l'image de l'irrigation, des maladies infectieuses transmises par vecteurs ou de la propagation d'espèces exotiques envahissantes. L'examen de ces enjeux démontre que les mesures sectorielles existantes répondent déjà en partie aux besoins et que des synergies sont aussi possibles entre domaines d'actions. Il ressort toutefois de cela que, au vu de l'ampleur des changements climatiques à venir, d'importants efforts doivent encore être fournis afin de préparer le canton.

Ce premier état des lieux représente un jalon incontournable en vue d'orienter la politique climatique cantonale. Celle-ci s'appuiera en premier lieu sur une feuille de

route comprenant trois volets. En plus de l'adaptation aux changements climatiques, ce document présentera également un cadastre des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'un recensement des potentiels de réduction de ces émissions.

Par ailleurs, en lien avec le sujet des adaptations aux changements climatiques, le Conseil d'Etat publie aujourd'hui ses réponses aux interpellations des députés Josée Martin et Vassilis Venizelos.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 juin 2016

DTE, Sylvain Rodriguez, directeur de l'environnement industriel, urbain et rural, Direction générale de l'environnement, 021 316 43 63; Tristan Mariethoz, responsable de la thématique climatique, Direction générale de l'environnement, 021 316 43 97 Etat des lieux disponible sur : www.vd.ch/themes/environnement/climat

[Reponse interpellation V. Venizelos](#)

[Reponse interpellation Josee Martin](#)